{BnF Gallica

Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré. 1879.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

la question industrielle et domestique n'a pas non plus été négligée.

Tous les ressorts sont en excellent acier anglais.

Le sommier, applicable d'ailleurs à tous les genres de lit, en bois ou en fer, s'adapte sur le lit en fer spécial, à l'aide de quatre boulons à oreilles, qui se vissent et se dévissent en un clin d'œil.

Enfin, grâce à l'extrême simplicité de la construction, qui se concilie si parfaitement avec la solidité, la propreté, la commodité, la légèreté et l'élégance, M. Coste a pu établir ses sommiers à des prix bien inférieurs à ceux de tous les systèmes essayés jusqu'ici.

Il n'est, avec de pareilles qualités, nullement surprenant que le système ait obtenu un succès inouï et immédiat, que M. Coste ait toutes les peines du monde à suffire à la multiplicité des commandes, et que toutes les bonnes maisons de literie se soient empressées de se pourvoir du nouveau sommier.

Nous apprenons, en ce moment même, qu'un de nos ministres vient de décider la mise en expérience du sommier de M. Coste.

Nous ignorons si l'honorable fabricant éprouve quelque inquiétude au sujet de l'issue de cette épreuve décisive ; mais nous avouons, quant à nous, que s'il a des appréhensions, il nous est impossible de les partager, ayant à la fois la plus haute idée de l'excellence du système expérimenté et de l'absolue impartialité de l'administration qui a décidé cette expérimentation.

BARON.

LES GOMMES ARTIFICIELLES

—

PERSONNE qui ne connaisse les services multipliés que les gommes naturelles, dites gommes arabiques ou gommes du Sénégal, ont rendus jusqu'ici à diverses industries, notamment pour l'apprêt et la teinture des tissus ; personne aussi qui ne sache que ces précieuses gommes, en dehors de leur faible dissolubilité, qui est un inconvénient de quelque importance pour les industries qui les emploient, ont un vice bien plus grave :

Leur prix excessif !

Un grand intérêt économique s'attachait donc à la recherche d'un moyen pratique pour l'extraction des gommes contenues, après tout, dans toutes les parties des tissus végétaux indigènes aussi bien qu'exotiques, ce moyen devant affranchir l'industrie de la nécessité coûteuse d'aller recueillir les gommes élaborées et exsudées, en trop faible quantité pour les besoins croissants de la consommation, par les acacias du Sénégal et des pays voisins.

Mais quelle partie des végétaux indigènes convenait-il de traiter pour extraire ces gommes, dont la présence ne pouvait faire doute?

Un fait vulgaire offrait, à cet égard, une indication précieuse :

C'est l'épaississement rapide des dissolutions d'amidon, et l'espèce de demi-transparence qu'elles contractent sous l'influence de la chaleur.

Ce fait dispensait même, au point de vue des applications industrielles, d'étudier la question de savoir si les gommes arabiques ou naturelles ont la même constitution que les gommes artificielles obtenues par la transformation des amidons.

Les gommes, en effet, quelle que soit leur nature, ne doivent leurs propriétés qu'à la consistance mucilagineuse de leurs dissolutions, qui en fait à la fois des épaississants, les épaissi sants par excellence, et des colles froides à la fois énergiques et incolores.

Or, cette précieuse qualité se retrouve, identique, dans les gommes artificielles comme dans les gommes naturelles.

Aujourd'hui, la science théorique et l'application industrielle s'accordent pour montrer que le problème des gommes artificielles est entièrement résolu, réalisant une énorme économie par la substitution des dérivés de la fécule de pommes de terre aux gommes d'arbres exotiques.

Il y a mieux : tandis que les gommes naturelles, dont les sortes sont très-variées, n'offrent entre elles que des différences de hasard, fort difficiles à classer pour obtenir des applications diverses, on est parvenu, à l'aide de quelques modifications apportées aux procédés de fabrication, à produire des variétés de gommes artificielles dont les propriétés ne sont sont pas seulement différentes, mais exactement prévues, connues et définies.

Ces dérivés de l'amidon comprennent trois types fondamentaux, que nous avons pu étudier soigneusement, avec toutes leurs variétés, dans l'usine de M. Lyon-Lefebvre, successeur de Lefebvre-Chabert (171, rue de Charenton, à Paris).

Le premier type est la laïocome, ou amidon grillé, qui, fabriquée avec les soins spéciaux en usage dans l'usine de la rue de Charenton, constitue à la fois le plus soluble et le plus visqueux de tous les épaississants.

Elle donne, dans la teinture, des fonds clairs admirables, et, à l'impression, des couleurs d'une vivacité, d'une franchise qu'on ne saurait obtenir avec la gomme arabique.

Les usages de la dextrine (amidon glucosé) sont universellement connus.

M. Lyon-Lefebvre en prépare plusieurs numéros, parmi lesquels nous avons particulièrement remarqué : la dextrine pâle, universellement appréciée par la teinturerie pour l'impression des nuances délicates ;

La dextrine blonde, qui a, sur les autres épaississants, l'avantage de ne mousser que très-peu, d'éviter ainsi les bulles, les inégalités de la matière qui en résultent, de donner des impressions plus nettes et de n'exercer aucune action délétère sur la surface des cylindres.

La gomme double, dite gomme Lefebvre, qui a toutes les qualités de la gomme arabique, mais qui est beaucoup plus forte.

Nous arrivons enfin à la gommeline.

La variété fabriquée par M. Lyon-Lefebvre sous le nom de gommeline blanche, et qui justifie son nom par une blancheur parfaite, moins chère que l'amidon de blé, le remplace avec avantage, sous tous les rapports, pour les apprêts délicats de soieries, de mousselines, de tulles, de broderies, etc.

M. Lyon-Lefebvre fabrique aussi une variété de gommeline spéciale pour les fleurs artificielles et pour le gommage des enveloppes de lettres, des bandes de journaux, des timbres-poste, etc., etc.

En présence de pareils résultats, qui prouvent qu'avec les dérivés de l'amidon on obtient, à un prix de beaucoup inférieur, des résultats bien plus parfaits, nous croyons ne pas exagérer en affirmant que l'emploi des gommes naturelles sera désormais limité à la préparation des produits alimentaires et des produits pharmaceutiques, terrain que les gommes artificielles ne lui disputent pas... quant à présent.

Mais déjà nous pouvons signaler une tentative heureuse de M. Lefebvre pour l'emploi des gommes artificielles dans la fabrication de réglisses spéciales.

BARON.

Dans une dépêche de Philadelphie, le *Times* dit que le gouvernement des États-Unis s'occupera prochainement du percement de l'isthme de Panama.

Le *Times* prétend, en outre, que le cabinet paraîtrait assez disposé à se rallier au sentiment partagé par un certain nombre d'hommes politiques des États-Unis, qui s'opposent à ce que les gouvernements européens prennent le canal sous leur patronage.

De hautes influences commerciales, y compris la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, seraient aussi opposées à ce projet.

Le *Times* annonce que M. Chotteau repartira pour la France le 16 juillet, et ajoute que le succès de sa propagande, en faveur de la conclusion du traité de commerce entre la France et l'Amérique, paraît douteux, attendu que le gouvernement américain est toujours opposé à ce traité.

LA BIÈRE FRANÇAISE

—

DE ce que la bière nous vient de l'Allemagne, il n'en faut pas conclure qu'on n'en trouve de bonne que dans ce pays.

La fameuse bière de Munich que nous avons dégustée à la *Koenigliche Bierbrauerei* (Brasserie royale) est exquise, il est vrai, parce que, destinée à servir de modèle aux autres, elle est préparée avec des produits de première qualité, avec un très-grand soin et avec l'excellente eau de cette ville qui est la plus élevée de l'Europe après Madrid.

Mais ailleurs, en Autriche, au bord du Rhin, à Berlin même, où l'eau est détestable, dans des climats les plus divers, on en fabrique aussi d'excellente, ce qui tendrait à prouver qu'avec une bonne préparation et des produits de premier choix on peut en fabriquer partout d'aussi bonne.

Aujourd'hui que l'usage de la bière est devenu si général et qu'on ne saurait plus s'en passer, il a bien fallu songer à la tirer d'ailleurs que d'Allemagne et à ne pas se condamner à rester éternellement tributaire de ce pays.

On s'est donc mis à fabriquer de la bière en France et notamment à Paris, et si l'on n'a pas toujours réussi à rivaliser avec les produits de la Bavière, c'est que les besoins de la spéculation ont poussé à économiser le houblon pour lui substituer d'autres matières fort inférieures ou que l'opération ne s'est pas faite avec le même soin que dans les pays du Nord.

Cependant il se fonda à Paris en 1784 une brasserie qui entreprit de fabriquer de la bière par les mêmes procédés qu'en Allemagne ou en Autriche, et elle réussit à fournir de la bière simple ou de la bière double qui, sous le nom de *bière de Paris*, suffit longtemps à la consommation générale.

Mais depuis 1858, époque où cette brasserie passa entre les mains de M. Forsé, qui avait longtemps étudié cette fabrication en Allemagne, la bière qu'elle produisit en arriva à égaler les meilleures bières allemandes et elle n'a cessé de perfectionner son produit en raison de l'augmentation immense de la concurrence et de l'importation étrangère.

L'emplacement qu'occupe actuellement cette vaste brasserie, boulevard d'Italie, 26, 28, 30, grâce à sa splendide installation, à ses caves et à ses glacières (13, 15 et 17, rue Dareau), grâce à son outillage perfectionné, aux matières premières qu'elle emploie, elle est en mesure de lutter avec succès contre toute concurrence.

Les plus fins connaisseurs ne sauraient aujourd'hui faire la moindre différence entre la bière brune ou blonde de M. Forsé et les meilleurs produits analogues de l'Allemagne ou de l'Autriche.

L'extension considérable que cette maison a prise s'est encore accrue depuis deux ans, les droits sur la glace ayant été abolis, ce qui était l'entrave la plus sérieuse opposée à ce commerce.

Car, il ne faut pas l'oublier, on a beau fabriquer la bière avec la meilleure orge et le houblon de première qualité, l'important c'est de la conserver fraîche. C'est sa qualité maîtresse. Si on néglige cette précaution, la bière devient bientôt fade ou aigre. C'est même le secret du succès de certaines bières d'Allemagne apportées à nos Expositions universelles de 1867 et de 1878, et qui ont redonné une si grande impulsion à la consommation de ce produit à Paris et mis à la mode tant de *brasseries* improprement nommées, puisqu'elles ne sont que des débits de bière et non des fabriques.

C'est, en effet, la brasserie Forsé qui fournit aujourd'hui la plupart de ces établissements spéciaux, ainsi que les cafés, les cercles, les hôtels et les particuliers de Paris.

M. Forsé a ainsi agrandi le champ de l'industrie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nationale, et nous ne saurions assez l'en féliciter, surtout depuis que des événements récents ont dressé entre l'Allemagne et nous une barrière plus ou moins élevée.

On ne voit pas pourquoi, d'ailleurs, puisqu'il s'agit ici d'un produit qu'on peut fabriquer partout, nous resterions tributaires des pays étrangers pour un objet de consommation aussi important.

La fabrication donc de M. Forsé, et les soins qu'il a pris de la perfectionner, sont un acte de véritable patriotisme dont on doit lui tenir compte, en s'adressant à lui pour obtenir la meilleure bière possible.

CORBIN.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres de Chateaubriand. — *Atala* — *René* — *Les Aventures du Dernier des Abencerages*, avec une notice par A. France. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 27, 31, passage Choiseul.

Une nouvelle édition des œuvres de Chateaubriand est une entreprise plus intéressante, plus actuelle qu'on ne le croit.

Chateaubriand est le type de cette noblesse voltairienne que la peur de la Révolution poussa tout d'un coup entre les bras de la religion qu'elle avait si longtemps méprisée.

Son *Génie du Christianisme* fut le programme de ces nouveaux croyants à manchettes et à catogan. Aux orgies du Parc-aux-Cerfs on substitua bientôt les messes en musique, et cette mode a duré jusqu'à présent.

Nulle part, cependant, on ne trouve un dédain aussi superbe de la religion, de la royauté, de l'aristocratie elle-même que dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, la dernière hypocrisie de Chateaubriand.

De son vivant, royaliste par convenance et tradition de famille, il pensait tout bas que la République seule était devenue possible, que toutes les vieilles croyances, les vieilles formes sociales étaient mortes, mais il n'osa pas le dire. Il légua ce soufflet à ses survivants de la noblesse. Il les démasqua du revers de ce livre si sincère et si profond.

Quant à ses premières œuvres : *Atala*, *René*, *le Dernier des Abencerages*, publiées dans la brillante édition de M. Lemerre, elles ne servent plus guère que comme étude de rhétorique.

L'homme n'est pas encore là : espérons que M. Lemerre complétera la collection en publiant les œuvres viriles du grand mystificateur.

—

L'Art d'écrire, par Antonin Rondelet, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, professeur de philosophie à l'Université catholique de Paris. — Louis Vivès, libraire-éditeur, 13, rue Delambre. Paris.

Voilà un livre qu'on ne lirait pas sans profit s'il était resté dans les limites de son cadre.

Cette étude sur l'art d'écrire ne doit point être confondue avec un traité de rhétorique. La méthode de M. Rondelet est originale. C'est plutôt une série de considérations sur la méthode de l'invention improvisée ou réfléchie, sur les règles à suivre pour ordonner ses idées, pour les exprimer convenablement ou pour en faire la critique, qu'un véritable code littéraire.

A ce point de vue, l'auteur a fait un travail un peu prolixe, mais dont on lira avec intérêt un chapitre de temps en temps, à ses heures.

Seulement là où reparaît, à côté du savant, le professeur d'Université catholique, c'est dans les exemples qu'il donne ou dans certains préceptes. Ainsi, il a horreur de l'étude des langues étrangères, si goûtées à notre époque. Le latin et le grec lui suffisent. Tout le reste n'est pour lui qu'un vain bavardage.

Ailleurs, à propos de la méthode de synthèse ou de raisonnement, M. Rondelet fera toute une exposition de la doctrine chrétienne de l'amour opposée à la doctrine païenne de la crainte, ce qui nous paraît être tout au moins paradoxal, les Grecs, par exemple, ayant vécu dans une atmosphère autrement sereine que celle du moyen âge où florissait la terreur catholique.

Voilà où conduit la prévention religieuse ! D'un bon livre d'éducation littéraire, M. Rondelet a réussi à faire un pamphlet ultramontain. Tout le monde y perd, et lui le premier, car il a restreint ainsi forcément le nombre de ses lecteurs.

—

L'Art de parler, par Antonin Rondelet, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, professeur de philosophie à l'Université catholique de Paris. — Louis Vivès, libraire-éditeur, 13, rue Delambre, 1879.

Dans le volume que nous avons sous les yeux, l'auteur a voulu évidemment réagir contre cette rhétorique qui s'imagine pouvoir enseigner l'art de parler au moyen des formules et des figures de rhétorique. Il y a des professeurs qui prétendent enseigner l'éloquence, comme il y a eu des gens d'esprit chargés de faire les allocutions ou les bons mots que les souverains se chargeaient de prononcer.

M. A. Rondelet dit très-bien qu'avant d'agir sur la parole, il est nécessaire de former l'esprit. « Tout le secret, tout l'art de l'éloquence est précisément l'inverse de ce que professent les traités de rhétorique. »

On n'arrive à bien parler que lorsqu'on est plein d'une idée et tourmenté de l'envie de l'exprimer, c'est-à-dire que la pensée précède toujours l'expression de la pensée. M. de Bonald avait dit : « L'homme pense sa parole, avant de parler sa pensée. »

C'est dans ces principes que M. Rondelet a écrit son ouvrage, en étudiant néanmoins les rapports du langage avec la parole, la différence profonde qui existe entre l'expression écrite et l'expression parlée, l'éloquence naturelle, la disposition des idées au point de vue du discours et les principes de la diction.

Une langue claire, un peu froide, mais exprimant des idées pleines de bon sens font de ce livre une lecture intéressante et instructive, dont tous ceux qui font usage de la parole en public feront bien de s'inspirer.

—

Tout à l'ambre et tout à l'ail. — Pas de Préface. — Palsambleu. — Mlle Séraphine, par Gustave Claudin. Paris, Maurice Dreyfous, éditeur, 13, rue du Faubourg-Montmartre.

Le titre piquant de cette nouvelle publication est emprunté à ces vers de Voltaire, qui lui servent d'épigraphe :

Un dindon tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés.
On doit, quand Richelieu paraît dans une chambre,
Bien défendre son cœur et bien boucher son nez.

Là-dessus M. Gustave Claudin a fait, sous le titre de *Pas de Préface*, un petit pamphlet contre le *zolisme* avec ce projet de roman naturaliste : *Un drame dans un fromage*.

Puis sous le titre de *Palsambleu*, l'auteur nous donne un pastiche de l'abbé Prévost et de sa *Manon Lescaut*, une ballerine qui, après avoir ruiné un grand seigneur français Palsambleu, s'en va à la Nouvelle-Orléans dévorer plusieurs fils de famille et finit par se faire épouser par un croquant amoureux.

La seconde nouvelle, *Mademoiselle Séraphine*, est l'histoire d'une fille de barrière qui, après avoir partagé ses faveurs entre un amant de cœur et un beau-fils, en revient au premier, sur l'air de l'*Assommoir*. C'est évidemment une critique du livre de M. Zola que l'auteur a voulu faire, en opposant la courtisane amoureuse de nos jours à celle du siècle dernier. En faveur de sa bonne intention, que ce volume, du reste amusant, lui soit pardonné.

W. R.

Petit Manuel de Mythologie, comprenant les mythologies indo-européennes et sémitiques (Hindoue, Zende, Grecque, Romaine, Gauloise, Scandinave, Assyrienne, Phénicienne, Arabe, Égyptienne), par *Paul Pierret*, conservateur du Musée égyptien du Louvre. — Paris, librairie académique Didier et Cie, 35, quai des Augustins.

Dans le mouvement de reconstitution scientifique de notre époque on ne se douterait pas que la mythologie elle-même ait fait son évolution. Grâce aux conquêtes de la philologie comparée et de l'archéologie orientale, on a dû ajouter aux anciens dieux connus de l'Olympe, dont nos ancêtres ont tant abusé, ceux de l'Egypte, de l'Assyrie et de la Phénicie.

Ce nouvel Olympe a jeté un grand jour sur celui que nous connaissions, non moins que sur nos propres croyances.

Au lieu d'être ancêtre, le christianisme est devenu successeur.

On a retrouvé dans les *Védas* des symboles, des principes, des emblêmes, qui, évidemment, ont précédé et préparé les nôtres. La Trinité (*Trimourti*), le Christ (*Christna* ou Çakia-Mouni), la *croix*, etc., ont précédé les mêmes idées ou symboles chrétiens de quelques milliers d'années.

On a découvert ainsi que la mythologie, au lieu de n'être qu'un ensemble d'agréables fictions poétiques, recouvrait de grandes vérités cosmogoniques, religieuses, historiques, humaines, qui furent dénaturées par la tradition.

Le temps de rire est passé. Une science sérieuse a remplacé les gracieuses allégories de nos pères. Si la foi étroite en souffre, la grande foi dans la logique de l'histoire et dans la grandeur de l'humanité s'en augmente. Le lien de la tradition est renoué et, pour remonter beaucoup plus haut, cette tradition n'en devient que plus respectable.

Telles sont les idées que nous inspire le *Petit Manuel* de M. Paul Pierret, qui aurait pu ajouter à sa collection de mythologies le monothéisme juif et le trithéisme chrétien. S'il ne l'a pas fait, d'autres compléteront sa tache, qu'il a d'ailleurs remplie avec une science un peu sèche, mais positive.

—

Mademoiselle Baukanart, par George Japy. — Paris, Georges Decaux, éditeur, 7, rue du Croissant.

Voici bien le livre le plus étrange qu'on puisse lire! C'est une espèce d'imitation de *Candide* ou du *Voyage sentimental*, sur un ton continuel de persiflage, descendant jusqu'aux plus grossières gauloiseries, s'élevant jusqu'aux considérations érudites, philosophiques (ou *filosophiques*, comme dit l'auteur qui retranche partout le *ph*, même dans *éléfant*), avec des pages poétiques ou paradoxales sur l'amour, des jugements très-raides sur la France, enfin un vrai capharnaüm que M. George Japy résume lui-même en terminant : « J'ai retracé ces épisodes et ces souvenirs de Blankenberghe, mêlés de rire, de lamentations, de plaintes, de saletés, d'inquiétudes, de gaudrioles, de passion, d'analyse, de grossièreté, de science, de platitude, d'amitié, d'amour, de haine et de tendresse, — comme la vie; et je les publie pour les classes dirigeantes, les cocottes et les diplomates, en leur présentant mes civilités. »

On voit le ton. Quant à la fable, à l'intrigue du livre, il n'y en a pas. Un Chinois qui épouse une jeune fille belge, voilà le canevas sur lequel l'auteur a brodé les divagations les plus fantaisistes, parmi lesquelles brillent çà et là quelques perles, comme celles-ci : « Les Français n'aiment la République que comme une chance de devenir despotes... »

« La presse légère, qui se donne pour la crème de l'esprit gaulois, n'est guère rédigee que par des Allemands, des Belges, des Néerlandais et même des princes au caviar... »

« Ah! décidément, dans une nation, le peuple, le vrai, les paysans des campagnes, vierges de politique et d'envie, les bergers et les moissonneurs, sont ce qu'il y a de plus sain. » Etc.

Enfin, on lira le livre avec plaisir, quelque fou qu'il soit, à cause de sa sagesse... et de l'esprit fort amusant de son auteur.

W. R.